

## ACCUEIL DE LOISIRS

Ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël) pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans, à la Daumerie.

### Les horaires

#### Matin

garderie de 7h30 à 9h  
accueil de 9h à 10h

#### Soir

départ possible dès 17h  
garderie de 17h15 à 19h  
(18h30 pendant les vacances scolaires)

### Inscriptions

#### Les mercredis

Jusqu'au mercredi qui le précède

#### Les vacances scolaires

Jusqu'à la date notée sur les plannings  
soit 15 jours avant

### Annulations ou absences

Toute annulation faite après le délai sera facturée sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical.

### Les tarifs

	Tarifs en fonction du QF			
	Andouillé/ Montflours/ Sacé		Autres communes	
	QF<900	901<QF et +	QF<900	901<QF et +
JOURNEE	6.62 €	6.96 €	9.27 €	9.74 €
1/2 JOURNEE	3.30 €	3.47 €	4.63 e	4.86 €

Pour les garderies merci de vous référer à la page garderie du livret.

## LA MAISON DES JEUNES

### Les horaires

#### Le mercredi

12h à 18h30

#### Le vendredi

17h30 -22h30

### les vacances scolaires

14h à 18h30  
(sauf sorties ou veillées)

La MDJ accueille les pré-ados et ados  
de 10 à 17 ans au 1 place de l'église.

### Les tarifs

Une cotisation à l'année civile est demandée.

Andouillé, Sacé, St Germain le Guillaume,  
la Bigottière : 12€.

Autres communes :24 €.

Pour chacun des montants de cotisation,  
ceux-ci seront réduits au prorata des mois  
passés, si l'inscription a lieu en cours  
d'année.

### Inscriptions

Jusqu'à 3 jours avant la date prévue  
pour les activités sur réservation

### Annulations ou absences

Toute annulation faite après le délai sera facturée sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical.



# Mairie Andouillé



## Guide des services enfance et jeunesse



### Contacts

Gwendoline Leblanc/ Johanna Barré  
Enfance-jeunesse@andouille53.fr  
09.61.67.83.14  
06.14.81.27.02



## LE PORTAIL CITOYEN

### Qu'est ce que le portail citoyen ?

- Un site internet qui permet l'inscription de votre ou vos enfant(s) à :

- ◆ la garderie
- ◆ l'accueil de loisirs
- ◆ la restauration scolaire
- ◆ la maison des jeunes
- ◆ Le car

- Un espace unique pour le règlement des différentes activités.

- Un endroit où vous pouvez visualiser le relevé de vos consommations, éditer une attestation fiscale

### Comment créer un compte sur le portail citoyen ?



1- Rendez vous à l'adresse suivante :  
<https://andouille.portailcitoyen.eu/>

2- Cliquez sur « créer mon compte » et suivez les différentes étapes .

3- Connectez vous à votre compte puis dans l'onglet « enfance jeunesse » créer le fiche enfant ou jeune. ( plusieurs documents seront à fournir)

3- Validation de la fiche enfant par le service enfance

4- Alimenter votre compte ( CB/ ANCV/ CESU/ TICKET CAF/ESPECES)

5- Une fois votre inscription finalisée, vous pouvez inscrire vos enfants à partir de l'onglet agenda

## LA GARDERIE/CAR

### Horaires

Le matin de 7h30 à 8h30  
Le soir de 16h30 à 19h

Les enfants inscrits à la garderie/car sont pris en charge par nos animateurs dès 16h30.

Les enfants sont ensuite emmenés à la Daumerie afin de prendre le goûter.

### Inscriptions

Vous pouvez inscrire votre enfant 1h avant le début de la session.

### Annulations ou absences

Toute annulation peut se faire via le portail citoyen le jour même.

Vous pouvez également le faire par mail ou téléphone. Seule la présence en garderie est facturée.

	Tarifs en fonction du quotient familial			
	Andouillé/Sacé Montfleurs		Autres communes	
	QF<900	901<QF et +	QF<900	901<QF et +
Matin	1.55 €	1.64 €	2.16€	2.29€
de 17h à 18h30	2.33 €	2.44 €	3.27 €	3.42 €
de 18h30 à 19h	1.83€	1.92 €	2.56€	2.69 €

## LA CANTINE

### Horaires

école 1.2.3 soleil : 11h45 – 13h30  
école sacré cœur : 11h45 – 13h20  
école la marelle : 12h – 13h45

Les enfants inscrits à la restauration sont pris en charge par les agents à la sortie des classes, afin de les accompagner à la Daumerie pour le repas.

**Merci de prévoir une tenue adaptée pour les trajets**

### Inscriptions



le jour qui précèdent avant 12h.

ex: pour le mardi : réservation le lundi avant 12h

S'il y a un jour férié il faut faire l'inscription avant 12h le jour ouvré qui précède

ex: le jeudi est férié réservez jusqu'au mercredi midi précédent pour le vendredi 12h

**Attention si vous n'avez pas réservé la restauration pour votre enfant et que celui-ci déjeune au self, le prix du repas sera facturé double.**

### Annulations ou absences

Toute annulation faite avant 12h pour raison exceptionnelle ne sera pas facturée.

Vous ne pourrez plus le faire sur le portail citoyen. Il faudra appeler ou envoyer un mail afin de prévenir nos équipes.

### Les tarifs

Andouillé/Montfleurs/ Sacé : 3.81€  
Autres communes : 4.37€